

ALPES MARITIMES

COMMUNE DE DRAP

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27**

**OBJET : Politique de la
Ville:**

**Accès à la culture, aux
savoirs et à la
citoyenneté.**

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO /
Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe
CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER / Françoise DAMILANO /
Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI / Charles BEVACQUA / Martine
DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA /
Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie
MORINI / Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI /
Delphine BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO / Taoufik
FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le comité de pilotage du
CUCS de Drap a validé, les actions de la première programmation
pour l'année 2014.

Le Maire rappelle que les actions retenues doivent faire l'objet d'une
délibération du Conseil Municipal afin de réserver les financements
nécessaires à leur réalisation.

Parmi ces actions est retenue l'action intitulée « Accès à la culture,
aux savoirs et à la citoyenneté ». Le Maire rappelle au Conseil
Municipal que cette action est mise en œuvre par l'OMJCL.

Pour cette action, la participation au titre du Contrat Urbain de
Cohésion sociale sera de 45 434 € et sera répartie comme suit :

Part Commune....8 600€

Part Etat.....5 000.€

Part Région.....8 000€

Part C.A.F.....23 834€.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, valide
l'action « SAIJ volet culture, aux savoirs et à la citoyenneté » pour
l'année 2014 ainsi que son plan de financement.

**Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI**



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

OBJET : Politique de la
Ville :

**Action Ville-Vie-
Vacances**

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les cellules
départementales Ville Vie Vacances ont validé, les actions de la
première programmation et deuxième programmation pour
l'année 2014.

Le Maire rappelle que les actions retenues doivent faire l'objet
d'une délibération du Conseil Municipal afin de réserver les
financements nécessaires à leur réalisation.

Les projets retenus dans ce cadre sont :

● Chantier jeune : cette action se déroule sur l'ensemble des
vacances scolaires.

L'OMJCL propose une action de préservation de
l'environnement et d'embellissement du Mas (centre
accueillant les maternelles). Les jeunes seront rémunérés pour
trente jours de travaux, ils pourront passer leur permis de
conduire à moindre coût à l'auto-école de vie sociale.

● Séjours en août : durant cette période, l'OMJCL est fermée et
un constat a été effectué depuis des années, les 11-17 ans sont
désœuvrés, ainsi, l'association proposera deux séjours en
montagne (au gîte de l'association)

● Action citoyenne: insertion professionnelle par le passage du diplôme de surveillant de baignade et du brevet de secouriste.

● Activités sportives à Toussaint
Proposer du « foot salle » à Contes et relancer le vivre ensemble entre les jeunes de La Condamine et du village.

Part Commune.....10 700€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, valide les projets dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances pour l'année 2014 ainsi que son plan de financement.

**Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI**



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

**OBJET : Politique de la
Ville - CLAS.**

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

VU les propositions du Comité de pilotage du CUCS

CONSIDERANT l'utilité de la mise en œuvre de cette action au
profit des enfants et des jeunes

CONSIDERANT le plan de financement au titre du Contrat
Urbain de Cohésion sociale d'un montant total réparti comme
suit :

**ACTION 1 : LE CLAS (Contrat Local d'Accompagnement
Scolaire, pour les élèves de primaire) à la Condamine, mise
en œuvre par l'OMJCL.**

Pour rappel, le CLAS a pour objectif d'accompagner les enfants
à l'apprentissage d'une méthode de travail (lire les consignes
des exercices, organisation du cartable), au travers de l'aide aux
devoirs. Les jeux de société sont également utilisés, dans un
objectif éducatif.

Cette action se déroule du lundi au vendredi (sauf le mercredi),
de 16h30 à 18h30 à l'école de la Condamine. Trois intervenants
scolaires sont présents.

Financement proposé (45 enfants):

Participation CAF: 6 765 euros

Participation Commune : 5 000 euros

Participation Etat : 1 555 euros

ACTION 2 : CLAS, pour les collégiens niveau 6eme et 5eme à la Condamine, mise en œuvre par l'OMJCL

Pour rappel, le CLAS a pour objectif d'accompagner les enfants à l'apprentissage d'une méthode (lire les consignes des exercices, organisation du cartable), au travers de l'aide aux devoirs. Une activité autour de la photo sera également utilisée, dans un objectif éducatif.

Cette action se déroule du lundi au vendredi (sauf le mercredi), de 17h30 à 19h à la Médiathèque.

Financement proposé (25 collégiens):

Participation CAF: 2 620 euros

Participation Commune : 588 euros

Participation Etat : 1 555 euros

ACTION 3 : CLAS, pour les collégiens niveau 4eme et 3eme à la Condamine, mise en œuvre par l'OMJCL.

Cette action se déroule du lundi au vendredi (sauf le mercredi), de 17h30 à 19h à la Médiathèque.

Financement proposé (25 collégiens): :

Participation CAF: 2 620 euros

Participation Commune : 588 euros

Participation Etat : 1 555 euros

ACTION 4 : CLAS, pour les primaires du centre du village, mise en œuvre par l'OMJCL.

Cette action se déroule du lundi au vendredi (sauf le mercredi), de 16h30 à 18h30 à l'école de la Condamine, 3 intervenants scolaires sont présents.

Financement proposé (40 enfants):

Participation CAF: 4 540 euros

Participation Commune : 5 000 euros

Participation Etat : 1 835 euros

Il est décidé au Conseil Municipal de valider l'action CLAS telle que présentée ci-dessus pour l'année 2014.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP

Robert NARDELLI

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture

le : 7/7/14

et publication en

mairie le : 8/7/14



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ALPES MARITIMES

COMMUNE DE DRAP

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27**

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

**OBJET : Politique de la
Ville :**

**Médiation Nocturne
portée par l'OMJCL à
la Condamine.**

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe
MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI
/ Christine DECORDIER / Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie
DEGIOVANNI / Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc
GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Emmanuelle GAZIELLO /
Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO / Taoufik FATFOUTA
à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

VU les propositions du Comité de pilotage du CUCS

CONSIDERANT l'utilité de la mise en œuvre de cette action au profit
des enfants et des jeunes

CONSIDERANT le plan de financement au titre du Contrat Urbain de
Cohésion sociale d'un montant total de 61 270€ et réparti comme
suit :

INTITULE DES ACTIONS	FINANCEURS				TOTAL
	VILLE	ETAT	CG	REGION	
MEDIATION NOCTURNE	26 270	20 000	4 000	11 000	61 270

IL EST DECIDE au Conseil Municipal de valider l'action « Médiation Nocturne »
telle que présentée ci-dessus pour l'année 2014.

**Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO /
Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe
CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER / Françoise DAMILANO /
Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI / Charles BEVACQUA / Martine
DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA /
Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie
MORINI / Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI /
Delphine BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO / Taoufik
FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

**OBJET : Politique de la
Ville - CUCS.**

**S.A.I.J - Volet Insertion
professionnelle.**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le comité de pilotage du
CUCS de Drap a validé, les actions de la première programmation
pour l'année 2014.

Les actions retenues doivent faire l'objet d'une délibération du Conseil
Municipal afin de réserver les financements nécessaires à leur
réalisation.

Parmi celles-ci est retenue l'action intitulée «SAIJ, volet insertion
professionnelle» portée par l'association OMJCL. Elle consiste en un
accompagnement et un suivi individualisé prenant en compte
l'ensemble des problématiques sociales et personnelles de chacun
dans le cadre d'un programme d'insertion.

Cette action pour laquelle la participation au titre du Contrat Urbain
de Cohésion Sociale est de 45 300 € sera répartie comme suit:

Part commune.....17 300 euros
Part Etat.....20 000. euros
Part Conseil Régional.....4 000. euros
Part Conseil Général.....4 000 euros

Il est décidé au Conseil municipal de valider l'action «SAIJ volet
insertion professionnelle» pour l'année 2014 ainsi que son plan de
financement.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

**OBJET : Politique de la
Ville - CUCS.**

Animation de quartier.

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal valide l'action « Animation de quartier »
pour 2014, ainsi que son plan de financement comme suit :

Part Commune.....8 650€

Part Etat.....3 000€

Part Région.....2 000€

Part Département...1 000€

Et autorise le Maire à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

L'an deux mille quatorze

le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

**OBJET : Politique de la
Ville - SAIJ.**

**Volet accès aux loisirs
pour tous.**

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

VU les propositions du Comité de pilotage du CUCS

CONSIDERANT l'utilité de la mise en œuvre de cette action au
profit des enfants et des jeunes

CONSIDERANT le plan de financement au titre du Contrat
Urbain de Cohésion sociale d'un montant total de 20 000 € et
réparti comme suit :

Part Commune.....7000€

Part Etat.....7000€

Part Département.....2000€

Part C.A.F.....4000€

**Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le :
et publication en
mairie le :**

IL EST DECIDE au Conseil Municipal de valider l'action « SAIJ
volet accès aux loisirs » telle que présentée ci-dessus pour
l'année 2014.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI

